

HOLY SEE PRESS OFFICE
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE



BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIEGE
PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHL

BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0177

Mercoledì 28.03.2001

Pubblicazione: Immediata

Sommario:

- ◆ LE UDIENZE
- ◆ RINUNCE E NOMINE
- ◆ INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA XVI SESSIONE DEL COMITATO DELL'AGRICOLTURA DELL'ORGANIZZAZIONE DELLE NAZIONI UNITE PER L'ALIMENTAZIONE E L'AGRICOLTURA (FAO)

◆ LE UDIENZE

LE UDIENZE

Il Santo Padre ha ricevuto oggi in Udienza:

Em.mo Card. Camillo Ruini, Suo Vicario Generale per la Diocesi di Roma e Presidente della Conferenza Episcopale Italiana, con S.E. Mons. Cesare Nosiglia, Arcivescovo titolare di Vittoriana, Vicegerente di Roma, con il Rev.do Don Giulio Ramiccia, Parroco della Parrocchia di Nostra Signora del Suffragio e Sant'Agostino di Canterbury, con i Vicari Cooperatori.

[00500-01.01]

RINUNCE E NOMINE • NOMINA DELL'AUSILIARE DI POUSO ALEGRE (BRASILE)

Il Santo Padre ha nominato Ausiliare dell'arcidiocesi di Pouso Alegre (Brasile) il Rev.do Sacerdote José Francisco Rezende Dias, Vicario generale della medesima arcidiocesi, assegnandogli la sede titolare vescovile di Torri di Ammenia.

Rev.do José Francisco Rezende Dias

Il Rev.do José Francisco Rezende Dias è nato a Brasópolis, nell'arcidiocesi di Pouso Alegre, il 2 aprile 1956. Ha frequentato i corsi preparatori e quelli di filosofia nel Seminario arcidiocesano locale, e quelli di teologia nell'Istituto Dehoniano di Taubaté (SP). A Roma, è stato alunno del Pontificio Collegio Pio Brasiliano, ed ha ottenuto la licenza in teologia spirituale presso il Pontificio Istituto di Spiritualità "Teresianum".

Il 10 novembre 1979 ha ricevuto l'ordinazione sacerdotale, incardinandosi nel clero di Pouso Alegre.

E' stato vice-parroco nella parrocchia di Santa Chiara, nella diocesi di Divinópolis; nell'arcidiocesi di Pouso Alegre è stato vice-parroco nelle parrocchie di Paraisópolis, Gonçalves e Sapucaí Mirim; parroco di "Santa Rita de Cássia", in Caldas; Rettore dell'Istituto teologico arcidiocesano e Vicario generale.

[00499-01.01]

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE ALLA XVI SESSIONE DEL COMITATO DELL'AGRICOLTURA DELL'ORGANIZZAZIONE DELLE NAZIONI UNITE PER L'ALIMENTAZIONE E L'AGRICOLTURA (FAO)

Lunedì 26 marzo, in occasione dell'apertura dei lavori della XVI sessione del Comitato dell'Agricoltura della FAO, che si svolge a Roma fino a venerdì 30 marzo, S.E. Mons. Agostino Marchetto, Osservatore Permanente della Santa Sede presso l'Organizzazione delle Nazioni Unite per l'Alimentazione e l'Agricoltura (FAO), ha pronunciato l'intervento che riportiamo di seguito:

Monsieur le Président,

1. Je désire avant tout vous adresser mes félicitations pour votre élection et vous remercier de m'avoir permis de prendre la parole au moment où s'ouvrent les travaux de ce Comité.

Bien sûr, l'approche de la Délégation du Saint-Siège est particulière; elle n'est pas celle d'un spécialiste, car, comme vous le savez, "l'Église n'a pas des *solutions techniques* à offrir" (*Sollicitudo Rei Socialis*, 41). Nous voudrions donc ici proposer aux experts dans ce domaine l'"*orientation intellectuelle indispensable*" (*Centesimus Annus*, 43) qui a comme centre les exigences de la personne humaine, orientation qui peut ainsi contribuer à éclairer les choix techniques que ce Comité est appelé à adopter.

2. Il faut d'abord noter que les données de l'activité menée par la FAO dans le cadre du "Grand Programme: production agricole", témoignent d'un engagement constant et actif, digne d'éloges, et surtout qui répond toujours plus aux besoins des États membres, spécialement de ceux qui sont en voie de développement. Comme nous le savons bien, ces attentes sont certainement liées à des réalités naturelles, mais aussi à des interventions de l'homme caractérisées par la recherche de son seul intérêt, et par son indifférence au bien commun.

Dans le même temps, précisément dans la "perspective" d'un engagement futur de la FAO, on constate de manière évidente l'apparition de situations "nouvelles" qui concernent le secteur de l'agriculture, et qui demandent donc de nouveaux efforts de la part de l'Organisation et de ses États membres. Parmi celles-ci semble émerger de façon plus forte le jugement reconnaissant la place centrale de l'agriculture dans le cadre plus vaste du développement durable. Ce concept, complexe par la multiplicité des facteurs qui entrent en jeu dans sa définition, et des objectifs qu'il poursuit, est le pivot autour duquel s'élaborent des stratégies, - et donc

actions, programmes et lignes politiques qui en découlent souvent - destinées fréquemment à favoriser des secteurs particuliers, plutôt qu'à retenir une juste vision du développement durable comme objectif global. Les effets d'une telle façon de voir sur le secteur agricole se révèlent évidents en de nombreux cas, spécialement dans les régions les plus particulièrement touchées par la pauvreté, le sous-développement et la malnutrition, comme aussi la dégradation de l'environnement. Voilà pourquoi notre Délégation est fermement convaincue que les engagements futurs de la Communauté internationale, (nous pensons en particulier au rendez-vous de *Rio + 10*, dont il est question pendant les travaux de ce Comité) ne pourront que souligner la fonction de soutien essentiel que l'agriculture a dans les processus destinés à promouvoir ce développement durable.

3. Au monde agricole sont liés aujourd'hui deux principaux types de questions qui représentent ce qui surgit de neuf dans ce domaine et qui demandent, en même temps, à être "gouvernées" à travers des règles et des *standard*. Pour une plus grande garantie de leur efficacité et de leur mondialisation, ils doivent être élaborés au niveau international et puis reçus par chaque Pays.

Je me réfère avant tout, en considérant l'ordre du jour des travaux, à la question de la protection des divers écosystèmes agricoles, conditionnés par les variations et les mutations climatiques, comme aussi par les inondations qui touchent des régions et des populations déjà déshéritées. Il s'agit de phénomènes dont souvent nous connaissons les causes et pour lesquels nous entrevoyons les solutions, mais que la course vers des objectifs plus immédiats conduit souvent à repousser la réalisation de celles qui seraient déjà possibles (et extrêmement urgents), comme les travaux d'assainissement. Le même discours, "mutatis mutandis", vaut aussi pour les stratégies et techniques attentives aux problèmes qui nous envisagions. Une éthique de la responsabilité, qui devrait accompagner chaque action visant à contribuer à la stabilité et à la croissance de la vie des relations internationales, nous demanderait, au contraire, l'effort de nous impliquer, en commençant d'abord par concrétiser les propositions d'intervention faites lors des forums intergouvernementaux compétents. En ce sens, dans la perspective des objectifs du *Sommet mondial de l'alimentation*, que nous aimerions voir confirmés avec conviction et cohérence, la FAO doit être vigoureusement soutenue dans son action d'autant plus méritoire qu'elle est plus concrète.

4. Un second type de situations "nouvelles" qui concernent l'agriculture et qui demandent une réflexion constructive durant les travaux de notre Comité, concerne le rôle croissant des biotechnologies, aussi bien dans la phase de production que dans la phase d'utilisation et de commercialisation des aliments. Mais une juste prévention des risques pour les personnes et les écosystèmes doit être prévue à différents niveaux, en commençant par la phase des expérimentations. En effet, un type de recherche qui veut avoir comme objectif la croissance de la production agricole, et donc une satisfaction de la demande alimentaire qui tienne compte des objectifs de la sécurité alimentaire dans ce domaine, ne peut oublier ce qui est à la base d'une alimentation sûre (et donc de la santé des consommateurs) et du développement durable, c'est à dire la protection de l'environnement.

Les stratégies requises doivent, en ce sens, comporter, à côté du renforcement des normes existantes et de leur juste développement progressif, des politiques spécifiques, au niveau national comme au niveau international.

Un premier pas que ce Comité pourrait faire serait certainement la proposition d'insérer dans le *Programme de travail* à venir, une plus grande considération aux possibilités d'interventions de la FAO sur les questions liées à la biosécurité, privilégiant avant tout la prévention. Cela permettrait à l'Organisation de continuer à aider les États membres à activer des procédures de contrôle dans la phase de production des aliments et des modalités d'intervention pour faire face aux urgences. C'est ainsi qu'on pourrait appliquer effectivement au secteur agricole ce qu'on appelle le "principe de précaution", principe devant gouverner le secteur des biotechnologies et de la recherche, mais qui doit être soigneusement précisé et interprété dans ses objectifs et contenus pour pouvoir être reçu dans les législations et les politiques de chaque Pays en particulier.

Monsieur le Président,

5. L'attention portée aux engagements que la FAO est appelée à honorer dans le présent, et dans un avenir proche (bien explicités dans le *Plan à moyen terme*), demande un effort supplémentaire dans le cadre des

travaux de notre Comité, afin qu'on puisse procéder, avec toute l'attention requise aux problèmes et aux exigences des laissés pour compte, c'est à dire, dans notre cas, de tous ceux qui reçoivent du travail agricole nourriture, emplois et revenus très faibles.

Une telle attention demande en même temps de partager avec une plus grande détermination le choix résolu qui permettra à l'Organisation -comme le prévoit sa Constitution- d'être ce "centre" de collecte des informations, d'études et de divulgation des données sur l'agriculture, et des techniques de production et des réglementations. Cet objectif, conjointement à l'apport des États, réclame un engagement résolu de participation de la société civile, - par le biais de ses associations et institutions - celle-ci n'exigeant pas seulement d'être informée, mais formée.

Le Saint-Siège, pour sa part, veut ici réaffirmer la disponibilité de l'Église catholique, de ses structures et de ses organisations, à contribuer à cet effort afin que toute personne puisse avoir "le pain quotidien", comme le rappelle d'ailleurs la devise de la FAO : "Fiat Panis" !

Merci.

[00501-03.01] [Texte original: Français]
